

AVOXA développe son département Droit social et accueille une nouvelle avocate à Nantes

AVOXA Nantes a renforcé fin décembre son équipe dédiée au droit du travail et de la sécurité sociale avec l'arrivée de Margaux Le Sage. Cette nouvelle recrue a rejoint l'équipe pour travailler aux côtés de Grégory Naud et accompagner les clients du cabinet, issus de tous secteurs, dans leurs besoins de conseils et de défense en droit social.

Un pôle social placé au cœur des préoccupations des entreprises

C'est désormais une équipe de 4 personnes qui est dédiée aux questions d'ordre social. L'équipe ainsi composée crée avec chacun de ses clients une relation de proximité, leur offrant un accompagnement personnalisé au travers notamment de conseils juridiques quotidiens pour toutes les questions se rapportant au droit du travail (collectif et individuel) et au droit de la sécurité sociale. L'équipe défend également ses clients, constitués essentiellement d'entreprises, en cas de contentieux devant les juridictions sociales (conseils de prud'hommes, tribunaux des affaires de sécurité sociale, tribunaux d'instance, tribunaux de grande instance, tribunaux administratifs et cours d'appel).

Fort des différents domaines d'intervention réunis au sein du cabinet (droit des affaires, droit immobilier, droit civil, droit public,...), AVOXA apporte des réponses globales à ses clients, issus de secteurs variés comme l'industrie, les services ou l'éducation.

« Le département Droit social d'Avoxa connaît une très belle progression depuis l'année dernière. La demande de notre clientèle est forte et accueillir une nouvelle avocate était indispensable pour assurer des missions de conseils de qualité et poursuivre notre développement ! » déclare **Grégory Naud, avocat en Droit du travail et Protection sociale chez AVOXA Nantes.**

Margaux Le Sage vient étoffer l'équipe du département droit social d'Avoxa Nantes



Depuis son arrivée en fin d'année 2014, Margaux Le Sage intervient exclusivement au sein du département de droit social. Ainsi, elle accompagne et conseille les entreprises dans leurs problématiques de droit du travail et de droit de la sécurité sociale. Elle assure par ailleurs la défense de leurs intérêts en cas de contentieux, notamment devant les juridictions prud'homales.

Margaux Le Sage est titulaire d'un Master 2 de Droit social à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne ainsi que d'un Master 2 de Droit des affaires de l'Université Paris Dauphine. Elle est également diplômée de l'Ecole Française du Barreau de Paris. Dans le cadre de ses études, elle a acquis une solide expérience au sein de plusieurs cabinets d'avocats parisiens (Cabinets Capstan et Fromont-Briens), nantais (Cabinet BRG) et britanniques (Cabinet Beech & Co Lawyers).

A propos d'AVOXA

Créé en 2007, le Groupe AVOXA est présent à Rennes, Nantes, Brest, Lorient et Paris. AVOXA réunit aujourd'hui 70 personnes dont 40 avocats, juristes et ingénieurs-brevets intervenant sur les domaines suivants : droit des sociétés et structures, droit fiscal, droit des affaires, droit des marques, brevets, internet, propriété intellectuelle, droit du travail et protection sociale, droit public, droit de l'environnement, droit immobilier, droit des contrats et droit civil. Grâce à cette expertise transversale, AVOXA propose à ses clients des secteurs privé et public des solutions globales d'ingénierie juridique. Cette approche innovante permet une sélection d'avocats adaptés à la problématique du client, une meilleure coordination et une plus grande efficacité dans l'accompagnement, le conseil et la représentation en justice.

Pour en savoir plus : avoxa.fr